



# Ville de Cerny

Essonne

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2026

Date de convocation : 3 avril 2026

Date d'affichage : 3 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de conseillers votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril à 19 h 00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Marie-Claire CHAMBARET, Maire, à la suite de la convocation adressée le 3 avril 2026.

Étaient présents : Marie-Claire CHAMBARET, Rémi HEUDE, Alain PRAT, Cynthia TRIMBOUR, François LACOMME, Bernard JACQUET, Patrick VELAY, Laurent MAUGÈRE, Nadine-Françoise MAUGÈRE, Patrick MIKOLAJCZAK, Bruno PASTRE, Patrick DORÉ, Christèle DEVERGNE, Magali LAJOUX, Olivier CARNOT, Agnès MERZ, Laurie FILLÂTRE, Annabella CADET, Stéphanie MITTELETTE-ROUISSI, Aurélie CASTANAR, Laura SALIS, Matteo CANTAREL, Constance GUEY.

Ont donné pouvoir : Sylvie BARBERI à Christèle DEVERGNE  
David RODRIGUES à Laurie FILLÂTRE  
Chrystelle LEPAGE à Marie-Claire CHAMBARET  
Timoté FRANCE à Constance GUEY

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGÈRE

### N° 2026 / II / 7 - 5.7 SMOYS : Election des délégués du Conseil municipal au Comité syndical

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5711-1, L.5212-16 et L.5252-7,

VU l'arrêté inter préfectoral n° 2022-PREF-DRCL-397 du 10 octobre 2022 portant modifications statutaires du Syndicat mixte d'énergie Orge Yvette Seine (SMOYS),

VU l'arrêté préfectoral n° 2025-PREF-DRCL-268 du 24 septembre 2025 portant adhésion au syndicat mixte d'énergie Orge-Yvette-Seine, des communes de Cerny et Orveau au titre de la compétence en matière d'organisation et de fonctionnement du service public de la distribution du gaz,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder, suivant l'article 9.1 des statuts du SMOYS, à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant,

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de ses délégués au sein du syndicat mixte,

L'exposé ayant été entendu,

**Le Conseil municipal**, après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ**

**DÉCIDE** de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de ses délégués au sein du Syndicat mixte d'énergie Orge Yvette Seine (SMOYS),

**Election du délégué titulaire :**

Enregistrement des nom et prénom des candidats : Rémi HEUDE

Après appel des candidatures, un seul candidat s'étant présenté, **le Conseil municipal**, après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ**

**DÉCIDE** de voter à main levée,

**Rémi HEUDE**  
ayant obtenu la majorité absolue  
est élu délégué titulaire  
pour représenter la commune au Conseil syndical du SMOYS

**Election du délégué suppléant :**

Enregistrement des nom et prénom des candidats : Patrick MIKOLAJCZAK

Après appel des candidatures, un seul candidat s'étant présenté, **le Conseil municipal**, après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ**

**DÉCIDE** de voter à main levée,

**Patrick MIKOLAJCZAK**  
ayant obtenu la majorité absolue  
est élu délégué suppléant  
pour représenter la commune au Conseil syndical du SMOYS

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Marie-Claire CHAMBARET,  
Maire de Cerny

